



## SERVICE ADMINISTRATIF

### FORMULAIRE DE DEMANDE D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Toute demande doit être adressée à l'attention de Monsieur le Maire **au plus tard 15 jours** avant la date de la manifestation, **1 mois en période estivale** (juin, juillet, août et septembre), soit :

- Par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Mirepoix, Place Maréchal Leclerc 09500 MIREPOIX
- par courriel : [mairie@mirepoix.fr](mailto:mairie@mirepoix.fr)
- par dépôt en mairie

#### DEMANDEUR

Je soussigné(e), Madame, Monsieur<sup>1</sup>, ..... agissant en qualité de Président(e), Trésorier(ère), Secrétaire<sup>2</sup> de l'association<sup>3</sup> nommée ..... , dont le siège social est basé à ..... , ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire.

- N° d'agrément ministériel (pour les associations sportives) : .....
- Adresse du demandeur : .....
- N° de téléphone du demandeur : .....
- Adresse mail du demandeur : .....

#### MANIFESTATION ET TENUE DU DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

- Intitulé de la manifestation : .....
- Nature de la manifestation :  sportive  agricole  autre : .....
- Lieu : .....
- Date(s) : .....
- Heures de début et de fin de la tenue de la buvette : .....
- Catégories de boissons vendues :  3<sup>ème</sup>

Fait à MIREPOIX , le.....  
Signature :

#### Cadre réservé à l'administration

Demande reçue le : .....  
Demande traitée le : .....  
Copie et exemplaire original envoyé le : .....  
N° autorisation : ...../.....5.....  
Nombre d'autorisations disponibles : .....

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile.

<sup>2</sup> Rayer la mention inutile.

<sup>3</sup> Si le siège de votre association ne se trouve pas sur la commune de MIREPOIX, merci de fournir copie de vos statuts et de la composition de votre bureau.

